

# CLIC ÉCOLES@88

N°440 - 01/09/2017

- Merci de transférer ce message à **tous** les personnels (pour conserver les liens, choisir « message unicode » le cas échéant)
- Pour s'abonner personnellement à clic écoles 88, envoyer un mail au Sgen88 avec la mention « abonnement clic écoles 88 ».

## BONNE RENTRÉE AVEC LE SGEN-CFDT !

### ► CTSD le 8 septembre

le CTSD se déroulera le **vendredi 8 septembre 2017 à 10h00**. A l'ordre du jour répartition des aides pédagogiques (on en ignore encore le nombre), Si vos effectifs sont élevés, vous pouvez être concernés. Faites remonter vos effectifs au Sgen-CFDT, qui pourra vous défendre. et le Groupe de Travail pour

### ► Groupe de travail ajustement du mouvement le 11 septembre

L'ajustement du mouvement des enseignants aura lieu le **lundi 11 septembre 2017 à 10h00**, ce seront les dernières affectations.

### ► ACTUALITES URGENTES : Sur le PIAL

MOUVEMENT : est paru un appel à candidatures pour les postes suivants

1 - Postes de direction : - EMPU VITTEL Louis Blanc - Direction 4 classes - EEPNU VITTEL Haut de Fol - Direction 7 classes

2 - Postes à exigences particulières : - EEPNU SAINT DIE DES VOSGES Vincent Auriol - Module Relais - IEN EPINAL ADJ.IA - Conseiller Pédagogique Education Musicale - IEN SAINT DIE DES VOSGES - Conseiller Pédagogique EPS

3 - Postes « brigade d'intervention ruralité » - IEN BRUYERES - Ratt. : EPPU RAON L'ETAPE La Neuveville - IEN NEUFCHATEAU - Ratt. : EPPU COUSSEY - IEN REMIREMONT - Ratt. : EPPU BUSSANG Centre - IEN SAINT DIE DES VOSGES - Ratt. : EPPU BAN DE SAPT - IEN VITTEL - Ratt. : EPPU DARNEY

Ces postes sont à pourvoir à titre provisoire pour l'année scolaire 2017-2018. IMPORTANT : Les enseignants souhaitant candidater doivent transmettre leur candidature motivée à la DSDEN des VOSGES - Pôle 1er degré au plus tard **le lundi 04 septembre 2017, délai de rigueur**

Pour les dates des entretiens et les profils des postes voir sur le PIAL.

### ► Rémunération

Le transfert des cotisations sociales sur la contribution sociale généralisée (CSG) est une promesse de campagne d'Emmanuel Macron. Cette mesure doit permettre d'augmenter le pouvoir d'achat des salarié·e·s. **Sauf que pour les fonctionnaires, sans mesure de compensation, cela se traduirait pas une diminution de leur rémunération.** LA CFDT FONCTIONS PUBLIQUES EXIGE LA COMPENSATION INTÉGRALE [lire le communiqué](#)